

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25853**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Sciences de l'éducation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Jean Jaurès - Toulouse 2	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette Mention comprend les parcours type suivants :

- "PROfessionnalisation de la Formation et de l'Accompagnement (PROFA)"
- "Encadrement de Services dans la Santé et le Social (ES2S)"
- "Politique Enfance Jeunesse (PEJ)"
- "Recherche et Expertise en Education et Formation (REEF)"

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- analyse des besoins et définition des actions dans les champs de la formation, la pédagogie, le secteur de la santé
- mise en place de missions d'encadrement dans les services de la santé ou du médico-social
- coordination des politiques éducatives
- aide à la décision politique dans les domaines de l'éducation et de la formation
- détermination et développement des méthodes de Recherche, de recueil et d'analyse de données
- conception, pilotage, mise en œuvre et évaluation des programmes de formation
- mise en place des modalités de fonctionnement de la structure
- planification des activités du service
- animation des équipes pédagogiques
 - Former, Conseiller, Expertiser, Analyser, Accompagner, Aider à la prise de décision politique dans les champs de l'Education, de la Formation, de l'Encadrement et de la Recherche.
- Élaborer des projets et des actions dans le champ de l'éducation, de la formation, de la santé et du médico-social.
- Établir un diagnostic de la situation, du contexte local en fonction des données économiques, démographiques, sociales Piloter une équipe et développer et gérer des réseaux professionnels au regard des besoins locaux-
- Concevoir, piloter, mettre en œuvre et évaluer des interventions socioéducatives en réponse à des commandes sociales
- Assumer des responsabilités dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la santé, du médico-social, de la Recherche.
- Mobiliser la culture scientifique générale (épistémologie, théorie et méthodologie) des SHS et celle plus spécialisée des objets de recherche relevant des Sciences de l'Éducation (éducation, formation, professionnalisation...)
- Développer et mettre en application des idées dans un contexte de recherche en utilisant les méthodologies et les techniques de recherche (recueil et traitement de données bibliographiques et d'enquête)
- Valoriser les travaux de recherche (communications pédagogique et sociale, vulgarisation, diffusion élargie, articles scientifiques,...)
- Concevoir, piloter, mettre en œuvre et évaluer un projet de recherche (tout type de recherche : praxéologique, recherche-action, recherche opérationnelle...)
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation complexe afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Rédiger des cahiers des charges, des bilans, des rapports et des synthèses
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Évaluer et s'auto-évaluer dans une démarche qualité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

O Administration publique

P Enseignement

Chargé(e) d'études en sciences humaines ; Coordinateur / coordinatrice de formateur, pédagogique, de stage en formation

professionnelle, de dispositif de formation ; responsable pédagogique;Animateur/animatrice de formation ; Formateur/formatrice action sociale, d'adultes, de formateurs, de formation professionnelle ;Conseiller/conseillère en formation, auprès des entreprises ; conseiller/conseillère en formation continue, en validation des acquis de l'expérience ; consultant/consultante en formation, en formation d'adultes.Responsable de la gestion des Ressources humainesDirecteur/directrice adjoint(e) structures sociales ou de santé
Cadre dirigeant/ dirigeante d'un service territorial
Directeur régional/ Directrice régionale des services déconcentrés
Directeur / Directrice pédagogique
Coordinateur / Coordinatrice pédagogique
Chargé(e) de mission développement territorial
Chargé(e) de mission programmes européens

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

K2101 : Conseil en formation

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse-II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

<http://sciences-education.univ-tlse2.fr/>

Département Sciences de l'éducation

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès - 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31849

Le parcours "PROfessionnalisation de la Formation et de l'Accompagnement (PROFA)" était enregistré sous la Mention Sciences de l'Éducation et de la Formation Spécialité "Métiers et pratiques du développement professionnel".

Le parcours "Encadrement de Services dans la Santé et le Social (ES2S)" était enregistré sous la Mention Sciences de l'Éducation et de la Formation Spécialité "Encadrement des services de santé".

Le parcours "Politique Enfance Jeunesse (PEJ)" était enregistré sous la Mention Sciences de l'Éducation et de la Formation Spécialité "Politique Enfance Jeunesse (PEJ)".

Le parcours "Recherche et Expertise en Éducation et Formation (REEF)" était enregistré sous la Mention Sciences de l'Éducation et de la Formation Spécialité "Recherche en Éducation, Formation et Pratiques sociales".

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II - Le Mirail» en «Université Toulouse-II» conformément à l'article D 711-1 du code de

l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).
Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse - Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse - II en date
du 25 mars 2014.